



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT

Communiqué de presse

Belfort le 20 avril 2017
13h00

Election présidentielle 2017 Sécurisation du processus électoral

La sécurisation du processus électoral est un enjeu prioritaire pour les services de l'État.

Sécuriser la campagne électorale

Le ministre de l'Intérieur a demandé aux préfets de renforcer leur vigilance face aux risques suscités par la menace terroriste et aux risques de troubles à l'ordre public à l'approche de la date de l'élection présidentielle.

Les dispositifs de sécurité et de surveillance d'ores et déjà mis en œuvre sur l'ensemble du territoire sont renforcés et adaptés pour toute la période électorale.

Les élections législatives seront organisées avec la même vigilance.

Protéger les opérations de vote le jour du scrutin

La mobilisation des forces de sécurité sera maximale les jours de scrutins.

Comme l'a rappelé le ministre de l'Intérieur, la règle démocratique implique « qu'aucune force de sécurité armée ne puisse apparaître dans et à proximité immédiate des bureaux de vote ».

Pour sécuriser les opérations de vote, le préfet mettra en place, en lien avec les forces de l'ordre, des patrouilles dynamiques autour des bureaux de vote. Le dispositif militaire Sentinelle sera également mobilisé et participera à ces patrouilles.

Par ailleurs, les maires ont été sensibilisés aux responsabilités des présidents de bureaux de vote en matière de police de l'assemblée (article R.49 du code électoral). Chaque président de bureau de vote contactera immédiatement les services de police et de gendarmerie en cas d'incident.

Sécuriser les résultats une fois le scrutin clos

La sécurisation des résultats du scrutin face aux cybermenaces est « une priorité nationale » comme l'a rappelé le ministre de l'Intérieur.

Ainsi, il a été demandé aux préfets d'appliquer scrupuleusement le plan de sécurisation informatique du « système d'information élections » afin d'apporter des garanties de sécurité nécessaires pour protéger le scrutin.



Communiqué de presse

Emmanuelle Morandeira, Préfecture
emmanuelle.morandeira@territoire-de-belfort.gouv.fr
03.84.57.16.67

Célia Tromson, Préfecture
celia.tromson@territoire-de-belfort.gouv.fr
03.84.57.15.14

Nadine Boucard, Préfecture
nadine.boucard@territoire-de-belfort.gouv.fr
03.84.57.15.76

Laëtitia Fix, Préfecture
laetitia.fix@territoire-de-belfort.gouv.fr
03.84.57.16.75

